



Entreprises — Enquête

Éolien en mer : le scandaleux plan de licenciement d'Iberdrola

Le géant espagnol, qui profite d'un soutien financier public hors norme et accumule des profits à couper le souffle, n'envisage pas moins de tailler dans ses effectifs : « Mediapart » révèle les détails d'un premier plan de licenciement. Un second pourrait être en préparation.

Laurent Mauduit

22 juin 2026 à 15h17

C'est peu dire que l'octroi d'une partie du domaine public maritime dans la baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) au géant espagnol Iberdrola, pour y construire un gigantesque parc de 62 éoliennes géantes, inauguré en 2024, a longtemps déchaîné les critiques.

Parce que le groupe a mauvaise réputation ; parce que la firme avait perdu l'appel d'offres et que la concession lui a été donnée malgré tout en 2012 ; parce que les pêcheurs en ont fortement pâti ; parce que la faune et la flore marines sont menacées ; et parce qu'il s'agit de l'accaparement d'un bien commun qui devrait être inaliénable.

Mais mois après mois, les controverses sont devenues de moins en moins audibles. Car le groupe Iberdrola s'est engagé très tôt à créer énormément d'emplois. Le 17 avril 2012, lors de la présentation du projet, Jean-Christophe Chomette, alors directeur France du groupe électricien espagnol, avait ainsi annoncé la création de 2 000 emplois directs, comme l'avait relaté [Les Échos](#).



© Photomontage Mediapart avec AFP et Wikimedia commons

Et en 2016, le quotidien *Ouest-France* précisait les engagements pris par Iberdrola dans le dossier présenté dans le cadre de l'enquête publique sur les retombées économiques et sociales pour Saint-Quay-Portrieux, choisi pour devenir le futur port de maintenance : il y était indiqué que 140 emplois seraient créés, sans compter ceux, indirects, induits en matière d'hébergement et de services de proximité.

Ainsi, les partisan-es du projet – qui rassemblent les gouvernements successifs sous François Hollande puis Emmanuel Macron, les dirigeant-es socialistes de la région Bretagne mais aussi [les hiérarques d'Europe Écologie-Les Verts](#) – se sont longtemps gaussé-es des critiques émises par les opposant-es au projet. Et ces opposant-es, emmené-es par une très pugnace association de défense de l'environnement, dénommée « [Gardez les caps](#) », se sont souvent retrouvé-es bien isolé-es.

Coupes claires chez Iberdrola

Avec le recul, il apparaît clairement que la promesse d'Iberdrola relevait d'un marché de dupes. Car la multinationale espagnole et sa filiale pour la baie de Saint-Brieuc, dénommée Ailes Marines, ont été gorgées de subventions publiques, ce qui a conforté de considérables profits. Mais les emplois annoncés se sont évaporés.

Pis que cela : selon nos informations, Iberdrola France vient très discrètement de mettre au point un plan de

sauvegarde de l'emploi (PSE), dont *Mediapart* a pu obtenir une copie auprès des services de l'Etat.

Deux ans seulement après la mise en service du parc éolien, le plan de licenciement lève le voile sur la politique sociale destructrice d'Iberdrola.

Transmis à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Driets), ce document de 39 pages, daté du 16 juin 2026, est l'accord majoritaire conclu entre la délégation syndicale et les dirigeants de l'unité économique et sociale (UES) Iberdrola, qui regroupe les trois structures françaises de la firme : Iberdrola Énergie France, Iberdrola France et Ailes Marines.

Il révèle en ces termes les projets de la direction : *« Iberdrola Énergie France : 15 suppressions de postes susceptibles d'entraîner 15 ruptures de contrats de travail pour motif économique. Iberdrola France : 17 suppressions de postes susceptibles d'entraîner 10 ruptures de contrats de travail pour motif économique. »* Au total, ce sont donc 25 licenciements qui sont en préparation dans ces deux entités, dont les effectifs actuels sont respectivement de 15 et 93, soit 108 salarié-es au total.

Le document détaille les postes concernés par ces coupes claires : ils sont situés au siège, à la Défense (Hauts-de-Seine), et non dans le parc ou à Saint-Quay-Portrieux.

Plus de suppressions d'emplois que de créations

Il est à noter que pour la troisième entité, Ailes Marines, aucun licenciement n'est annoncé pour une raison qui n'est pas anodine : cette filiale, qui est en fait la machine à cash en France du groupe, comprend... zéro salarié – on en comprendra bientôt la raison – et utilise à temps plein des effectifs mis à disposition par Iberdrola France.

« Les notifications de licenciement pourraient intervenir dans le courant du mois d'août 2026 », précise le document. Dans la majorité des cas, ce sont des licenciements contraints qui sont prévus, mais le projet prévoit de *« limiter le recours aux licenciements économiques contraints en permettant à des salariés non concernés par les suppressions de postes prévues au PSE de se porter volontaires pour un départ externe, à la condition*

expresse que leur départ permette le repositionnement effectif d'un salarié initialement visé par une procédure de licenciement économique ».

Deux ans seulement après la mise en service du parc éolien de la baie de Saint-Brieuc, ce plan de licenciement lève le voile sur la politique sociale destructrice d'Iberdrola. Car le groupe a limité autant qu'il l'a pu les embauches, en recourant le plus possible à la sous-traitance. C'est par exemple le conglomérat allemand Siemens qui assure la maintenance des éoliennes.

Autre illustration : c'est l'armateur norvégien Edda Wind qui a affrété le *Goelo Enabler* (fraîchement rebaptisé *Grampian Goelo*), un navire-hôtel de 85 mètres de long, faisant la navette entre Saint-Malo et le parc, pour y acheminer les techniciens de maintenance. À son bord, le commandement est français mais tout l'équipage, moins bien rémunéré, est originaire de Bulgarie ou d'Estonie.



Le navire « Goelo Enabler » navigue dans le canal de Kiel en Allemagne, le 15 mai 2025. © Photo imageBROKER / Klaus-Dieter Möbus via AFP

Et, si l'on met de côté les emplois directs apportés par la sous-traitance, le bilan de l'UES Iberdrola, dans le cas de ses propres activités, est lui aussi très sombre. Car, au cours des derniers mois, selon nos informations, il faut ajouter aux 25 licenciements du PSE près de 50 départs, dont 25 transferts et 25 ruptures du contrat de travail : fatigué-es, désœuvré-es, démoralisé-es ou victimes de souffrance au travail, selon les nombreux témoignages anonymes que nous avons pu recueillir, beaucoup de salarié-es ont préféré quitter l'entreprise.

Or, entre 2023 et 2026, le groupe n'a procédé qu'à 35 embauches. La conclusion est implacable : en France, le

groupe Iberdrola a supprimé beaucoup plus d'emplois qu'il n'en a créés.

Un bénéfice mondial de 6,2 milliards d'euros en 2025 et près de 300 millions d'euros de soutien public par an

L'inquiétude au sein des équipes d'Iberdrola est d'autant plus vive que le groupe a cédé la totalité de ses activités dans l'éolien en mer en France, hormis celle du parc dans la baie de Saint-Brieuc, et il est de moins en moins probable qu'il se mette sur les rangs pour le dixième appel d'offres éolien en mer (AO10) que le gouvernement a lancé le 12 juin. Et dans l'hypothèse où Iberdrola y renoncerait, une rumeur insistante au sein du groupe laisse entendre qu'un deuxième plan de licenciement serait alors envisagé.

Au sein des équipes, cette situation est d'autant plus mal vécue que le groupe fait des profits qui ne cessent d'augmenter et qui vont atteindre de nouveaux sommets dans les années qui viennent. Dès l'année 2024, premier véritable exercice d'exploitation, Ailes Marines, qui recueille donc tous les profits, a réalisé un résultat net de 54,3 millions d'euros. Et ce résultat devrait être en forte hausse en 2025. Tout comme les résultats mondiaux du groupe, qui font apparaître un bénéfice net à couper le souffle de 6,2 milliards d'euros en 2025, en hausse de 12 %.

Alors comment comprendre, dans un tel contexte, que le groupe procède à des licenciements en France ? C'est d'autant plus mal vécu au sein des entités françaises que le conglomérat espagnol a mis au point un dispositif pour ne pas partager les profits qu'il engrange : comme la filiale Ailes Marines qui les recueille n'a pas de salarié·es, elle échappe aux obligations légales sur la participation et l'intéressement aux bénéficiaires.



Un film publié par Ailes Marines, le 31 mars 2021, sur sa page Facebook. © Capture d'écran Facebook

Et puis surtout, le plus choquant pour beaucoup de salarié·es, c'est que ces profits viennent en grande partie des colossales subventions publiques dont le groupe profite. Ces subventions découlent pour l'essentiel des tarifs excessivement favorables de rachat de l'électricité dont Iberdrola a profité dès l'origine grâce à l'appui personnel d'Emmanuel Macron, venu au cap Fréhel, à quelques encablures du parc éolien, pour annoncer la bonne nouvelle à la firme.

Selon les meilleurs spécialistes, le prix de rachat garanti à Iberdrola par le Réseau de transport d'électricité (RTE), était déjà en 2018 très élevé puisqu'il atteignait 155 euros le mégawattheure (MWh). Or, ce tarif garanti est passé en janvier 2024 pour la baie de Saint-Brieuc à 196,35 euros/MWh, faisant de ce parc le plus profitable en France.

Ce tarif excessivement favorable concédé au parc de Saint-Brieuc fait la fortune d'Iberdrola, dans des proportions que la direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) a même chiffrées, du temps où le tarif de rachat était de 155 euros/MWh.

Descriptif des précédents projets éoliens en mer

Nom du parc	Courseulles-sur-Mer	Fécamp	Saint-Nazaire	Saint-Brieuc	Îles d'Yeu – Noirmoutier	Dieppe – Le Tréport	Dunkerque
Montant en €/MWh	138,7	135,2	143,6	155	137	131	44
Puissance du parc (MW)	450	498	480	496	496	496	580
Production totale prévue sur 25 ans (TWh)	[33-43]	[40-50]	[35-45]	[40-50]	[38-48]	[40-50]	[65-70]
Revenus du marché	Tarif d'achat	Tarif d'achat	Tarif d'achat	Tarif d'achat	Tarif d'achat	Tarif d'achat	Complément de rémunération
Montant maximum du soutien public sur 20 ans (Mds€)	3,0	3,6	3,5	4,7	3,7	3,7	[-0,3 – +0,5]

Source : DGEC

© Capture d'écran DGEC

Cette direction du ministère de l'écologie avait estimé que ce tarif, maintenu sur la durée des vingt ans de la concession, équivaldrait à un « soutien public » de 4,7 milliards d'euros, soit en moyenne 235 millions d'euros par an. Or, puisque le tarif de rachat est maintenant

supérieur de plus de 20 % aux données retenues pour cette évaluation, on peut sans peine estimer que le « *soutien public* » avoisine désormais un peu moins de 300 millions d'euros par an, sinon plus. Un expert du secteur assure même que le soutien s'élèverait maintenant à 350 millions d'euros par an.

Ce chiffre de 4,7 milliards d'euros de soutien public pour Saint-Brieuc figurait déjà, à la page 7, dans un document de la Commission européenne de 2019. Il y était précisé que ce montant était « *égal à la différence entre le niveau de tarif accordé au projet et le prix de marché ou coût évité* ».

On comprend du même coup l'indignation des détracteurs de ce projet hors norme, qui a été émaillé de très nombreuses irrégularités et qui a des effets ravageurs pour la faune et la flore marine, comme vient encore de le souligner dans un communiqué l'association Gardez les caps.

Mais comme le groupe Iberdrola croule sous l'or, il a eu l'habileté de distribuer massivement des largesses aux collectivités locales voisines et aux associations de la baie de Saint-Brieuc. Un seul exemple : le comité départemental de voile des Côtes-d'Armor (CDV 22) a ainsi perçu d'Ailes Marines une généreuse donation de 17 960 euros par an pendant plus de dix ans. Ce qui a incité ce même comité à organiser les 20 et 21 juin une régata exceptionnelle autour du parc éolien qui a rassemblé de nombreux invité·es dont beaucoup d'élus locaux.

Résultat éprouvé : dans tous les environs, on ne parle pour l'instant que de l'évènement sportif sponsorisé par Iberdrola. Mais du plan de licenciement, de l'égoïsme social du groupe espagnol et du capitalisme prédateur dont il est le symbole, personne n'a soufflé mot. Du moins jusqu'à présent...

Peu après la mise en ligne de notre article, la société Iberdrola, que nous avons préalablement interrogée, nous a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas faire de commentaire.

Laurent Mauduit

Boîte noire

Cet article a été complété peu après sa mise en ligne pour indiquer que la société Iberdrola, que nous avons préalablement interrogée, ne souhaitait pas faire de commentaire.

Vous avez une information ?

Si vous avez des informations à nous communiquer, vous pouvez nous contacter à l'adresse enquete@mediapart.fr. Si vous souhaitez adresser des documents en passant par une plateforme hautement sécurisée, vous pouvez passer par SecureDrop de Mediapart, la marche à suivre est explicitée dans cette page.